

Aires Protégées d'Afrique & Conservation

De l'évaluation des aires protégées à la promotion d'une feuille de route pour la conservation et la valorisation de la Nature en Afrique, aujourd'hui et demain

Initié en 2007 avec le soutien de l'Accord cadre France-UICN, le Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation de l'UICN est dédié à la préservation de la Nature sur le continent africain. Le PAPACO s'intéresse à la sauvegarde de la biodiversité dans son ensemble : il concerne aussi bien la préservation des espèces que le maintien des écosystèmes et de toutes leurs fonctions. Il travaille ainsi à différentes échelles, avec de nombreux partenaires et sur de nombreuses thématiques, s'appuyant notamment sur les réseaux d'experts du continent regroupés au sein de la Commission Mondiale des Aires protégées (CMAP) de l'UICN.

Le PAPACO s'intéresse aussi à la valorisation de cette biodiversité, lorsqu'elle est durablement possible et qu'elle renforce la conservation. Il tente ainsi de promouvoir l'utilisation raisonnable des ressources naturelles de sorte qu'elle offre le plus juste équilibre entre conservation et valorisation, et le meilleur partage des bénéfices, quels qu'ils soient, aux niveaux local, national ou au-delà.

Ses objectifs principaux s'articulent autour :

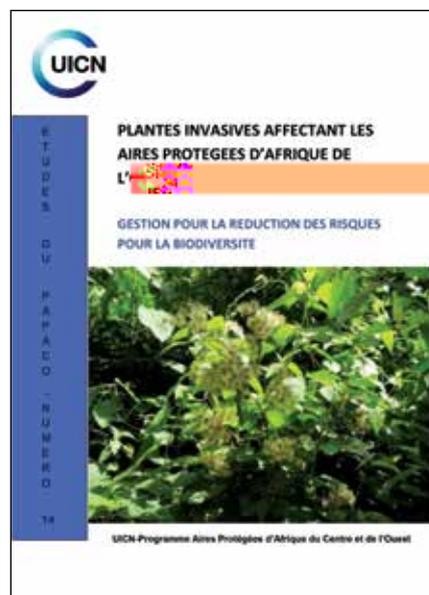
- de l'évaluation des aires protégées et des systèmes d'aires protégées en Afrique en s'appuyant si possible sur l'expertise locale,
- du développement de la connaissance, essentielle pour une gestion plus efficace des aires protégées,
- du renforcement des capacités de gestion de tous les acteurs au sein ou autour des aires protégées,
- de la mise en place, sur le terrain, de solutions innovantes pour de meilleurs résultats de conservation, avec les partenaires et les membres de l'UICN.

Le programme couvrait initialement l'Afrique de l'Ouest et du Centre (27 pays) ; il s'est étendu en 2011 à l'ensemble du continent au Sud du Sahara. Il a développé des partenariats techniques et financiers avec de nombreuses organisations.

Le PAPACO a déjà produit de multiples études et évaluations des aires protégées ainsi que des outils de communication et de formation performants. En 2011, la définition d'une « Feuille de Route pour les aires protégées d'Afrique » a permis d'inscrire son action dans la durée autour de trois axes majeurs que sont la bonne gouvernance, la gestion performante et la durabilité des aires protégées.



L'Afrique est un continent riche d'une diversité biologique unique et irremplaçable. Elle dispose de nombreuses aires protégées dont la vocation est de préserver cette richesse, aujourd'hui et pour l'avenir. Certaines y parviennent : il y a des succès, des initiatives encourageantes, de l'espoir. Pourtant, en regardant plus globalement les résultats récents de nombreuses analyses et en mesurant les défis qu'ils ont à relever, au premier rang desquels l'accroissement de la population et la raréfaction de l'espace disponible pour conserver la biodiversité et ses habitats, force est de constater que les programmes et projets de conservation ont plus que jamais besoin d'outils plus performants, de méthodes plus efficaces, de résultats mieux compris, mieux évalués et mieux partagés. L'accès, d. L(o)-7.1(b)-7.6(a)-10.5(l)-6esuiétrég (e)-16.1(e)-8.2(s(d)-4.2(g)-1Ab)-7-49.5(r)-12.8(r)-19.1(t)-4(s q)-7.



Renforcement des capacités

La situation des aires protégées en Afrique aujourd'hui souligne un besoin évident en formation et en renforcement des compétences sur un large panel de disciplines, à l'endroit des gestionnaires des aires protégées. Deux études menées en 2008 et 2009 (diagnostic régional) par le PAPAC⁶ et par le RAPAC, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Centre, ont mis en évidence l'intérêt de promouvoir des offres de formation destinées aux gestionnaires



NAPA
Nouvelles des Aires Protégées en Afrique
UICN
1954
Mai 2012

Formation continue en gestion des aires protégées: la 5^{ème} édition du Diplôme Universitaire a commencé à Ouagadougou

Le 2^{ème} jour de l'application des lois dans les aires protégées: nécessaires à la conservation mais insuffisants pour une bonne gouvernance

Le 2^{ème} jour de l'application des lois dans les aires protégées: nécessaires à la conservation mais insuffisants pour une bonne gouvernance

Dr. Robert M. Turner, Directeur pour l'Afrique Centrale - WCS Europe & Afrique (Yaoundé, Cameroun)

Le statut des protecteurs de la nature s'accroît à dire que les 2 principales menaces directes pesant sur la faune sont la perte d'habitats naturels (par fragmentation ou conversion, surtout en zones forestières) et la chasse illégale (pour la viande ou les trophées).

Les problèmes de gouvernance en général, et de gouvernance forestière en particulier dans le cas du Bassin du Congo par exemple, sont également posés en tant que menaces indirectes: à l'égard de 4 des principaux axes de la gouvernance qui sont la responsabilité, la pluralité, la subsidiarité et la transparence, on constate que le secteur forestier-économiquement dans son ensemble est souvent marqué par l'impunité, la corruption, le clientélisme et l'opacité.

Dans plusieurs pays de cette région, le sous-secteur des aires protégées ne fait pas exception.

*Une exception, par exemple, Félix Olmer Ouedji, Louis Tesson, Guillaume Lecomte et Robert Hoen... La liste complète de l'application des lois de l'Union africaine, l'application de la loi de ne des populations, Society & Nature Resources: An International Journal

Revue des aires protégées d'Afrique - 2012

Vers une meilleure gouvernance : une feuille de route pour les aires protégées d'Afrique

L'expérience et l'expertise acquise au gré des études et des évaluations menées par le PAPACO, depuis 2007, a conduit à organiser une rencontre avec la Commission Mondiale des Aires Protégées, en 2011 au Burkina Faso, avec des acteurs clefs de la conservation en Afrique, pour essayer de proposer des pistes d'actions concrètes répondant aux défis identifiés. Partant des nombreuses pistes relevées, un travail de priorisation a permis d'élaborer une feuille de route pour les aires protégées d'Afrique ciblant trois axes majeurs : la bonne gouvernance des aires protégées et de leurs périphéries, la performance de la gestion de ces territoires et la durabilité de leur conservation. Déclinée en neuf directions, cette feuille de route offre une base solide pour construire une stratégie durable pour orienter les actions de conservation et servira notamment de support à la collaboration entre l'UICN et l'AfD pour la conservation de la biodiversité en Afrique dans le cadre de l'accord de partenariat France-UICN pour 2013-2016. Sont ainsi visées :

Des AP saines

Parce que sans une gouvernance transparente et partagée, il n'y a pas de décisions légitimes pour conserver l'intégrité du territoire.

1 : promouvoir une gouvernance qui implique un large cercle d'acteurs,

